



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 23 du 19 janvier 2022

DESIGNATEURS

- Adultes + U 18 + Féminines Alexandre MARLHIN
- U 15 Cyrille SERGENT
- FOOT DIVERSIFIE/FUTSAL Michel POMMIER

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 22 & 23 JANVIER 2022

- MARLHIN Alexandre (0619.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur. Vous pouvez toujours appeler le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) qui reste au service des arbitres.

STATUT DE L'ARBITRAGE

Pour toute question relative avec le Statut de l'Arbitrage veuillez contacter jusqu'à nouvel ordre : BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43).

RENCONTRES JANVIER 2022

Nous vous rappelons de bien surveiller vos désignations car il y a des matchs en retard.

DERNIER RATTRAPAGE DU TEST TAISA LE 22/01/2022 A PONT DE L'ISERE

Conformément aux dispositions relatives au test physique « TAISA », la Commission de District de l'Arbitrage vous informe que **la dernière séance de rattrapage aura lieu le samedi 22 janvier 2022 au stade synthétique à PONT DE L'ISERE.**

Il est instamment rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette séance physique. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer au test physique.

Déroulement :

- 10h00 : Accueil des arbitres
- 10h15 à 10h30 : Échauffement
- 10h35 : Début du test physique
- 11h30 : Fin de l'épreuve physique

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :

- Tenue sportive (short, chaussettes, maillot, baskets obligatoires, bouteille d'eau ou gourde...) et nécessaire de toilette.

Cette séance de rattrapage concerne en priorité les arbitres blessés et/ou indisponibles depuis le début de la saison 2021/2022 (voir liste ci-dessous).

Bien entendu, tous les arbitres qui n'ont pas réussi le nombre de tours minimum lors des précédents tests peuvent y participer.

Pour information, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront absents, excusés ou qui n'auront pas réussi le test physique ne seront pas désignés jusqu'à la fin de la saison sportive 2021/2022.

NOM	PRÉNOM	Catégorie arbitre
CHAABI	YANIS	District 1
PINTO	PATRICK	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3
AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
BAGHOUGH	AZIZ	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 5
BERTRAND	SEBASTIEN	District 4
CAUVIN	NICOLAS	District 4
FARIA CARVALHO	BRUNO	District 4
GHEBBARI	JEREMY	District 4
KHIATI	NACER	District 5
LEBEAU	QUENTIN	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
PERRI	VINCENT	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MORET	JAMES	District Assistant 2
BADAD	AMINE	District JAD
BANCEL	DENIS	District JAD
DUSSAUD	ROMAIN	District JAD
DYOURI	YOUSRA	District JAD
FRAISSE	MATEO	District JAD
MONTOYA	MELINA	District JAD
ROMEGOUX	CLEMENT	District JAD
WADJIB	IMRANE	District JAD
YILDIZ	FATIH	District JAD

CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif, lors de la clôture de la FMI, d'avoir dans votre vestiaire, soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier

l'historique des faits de jeu et en suite les faire signer afin de clôturer la FMI.
Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas, peu importe la raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

Les clubs reprochent que certains arbitres prennent la totalité des frais.

ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que chaque absence de dernière minute, que ce soit pour blessure, raison professionnelle ou tout autre raisons, **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (Certificat médical, attestation professionnelle etc.... à communiquer à Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

PORTAIL FFF

ATTENTION ! De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « pole-technique@fff.fr ».

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous devez consulter chaque semaine la rubrique « messages » sur votre Portail des Officiels.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de faire votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge : pensez à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

En cas de dysfonctionnement du portail les officiels ou si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne, vous devez faire votre rapport circonstanciel par mail à la boîte mail discipline.

DÉSIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine ainsi que les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous prévient de tout changement qu'à partir du vendredi soir après 20 heures.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que toute indisponibilité doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Toute indisponibilité non déposée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre est en copie à Roland VIALLET, si cela n'est pas fait une perte de 10 pts vous sera mis sur votre note d'assiduité.

Vous devrez également être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

JANVIER 2022

- Samedi 22 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FÉVRIER 2022

- Samedi 12 février :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Du Lundi 14 février Au Jeudi 17 février :

*Formation initiale des arbitres Jeunes et Adultes
(voir le site du District pour inscriptions)*

- Samedi 19 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MARS 2022

- Samedi 5 mars :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

- **Samedi 19 mars :**

Rattrapage des Formations continues de toutes les catégories d'arbitres

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

SÉANCE DE RATTRAPAGE POUR LES FORMATIONS CONTINUES DE TOUTES LES CATÉGORIES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une séance de rattrapage de la formation continue pour toutes les catégories, est programmée le samedi matin 19 mars 2022 (Lieu et horaire restent à définir).

Merci d'en prendre note.

Toute absence non justifiée entraînera l'application du règlement intérieur de la C.D.A.

COURRIER DES CLUBS

. **F.C. FELINES ST CYR** : Courriel demandant un arbitre pour toutes les rencontres de son équipe SENIORS D5 (domicile & extérieur). Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

. **IN.C.F. BARBIERES B.R.S.** : Courriel nous informant du forfait de son équipe féminines pour son match de coupe C. WOLF du 16/01/2021. Lu et noté. L'arbitre ayant été prévenu par nos soins.

COURRIER DES ARBITRES

- . **AROUI Hamouda** : Courriel nous informant de son absence de sa rencontre SENIORS D1 du 16/01/2022 pour raisons médicales (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **PARTAMIAN Rémi** : Courriel nous informant de son indisponibilité pendant deux mois (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **HARRACHE Abdel Karim** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour une durée non déterminée. Lu et noté.
- . **HATTACH Imad** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour une durée non déterminée suite au décès de son papa. Lu et noté. Sincères condoléances.

CARNET NOIR

Nous avons appris le décès du papa de notre arbitre HATTACH Imad. L'ensemble du corps arbitral lui présente ainsi qu'à toute sa famille, ses sincères condoléances et s'associe à leur peine.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ÉCUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Ceux qui n'en ont pas ou qui l'ont perdu, peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT